

# Les drones militaires israéliens séduisent des fabricants suisses

19.09.2014

Categories: Embargo militaire

Dans un article du 14.9.2014, le journal Le Matin dimanche a révélé que plusieurs entreprises suisses prévoient de participer à la construction et au développement des versions ultérieures du Hermes 900 – vous savez, ces drones qui se sont distingués au cours de la sanglante opération israélienne "bordure protectrice" contre la population de Gaza cet été – sans doute afin de les rendre encore plus efficaces...

D'après les documents dont a eu connaissance Le Matin, une quarantaine d'entreprises suisses ont signé des "déclarations d'intention" avec Elbit., dont Creative Electronic Systems (CES) à Genève, Décision SA (VD), Kudelski (VD), Rheinmetall Air Defense à ZH, Ruag... Pour finaliser les contrats, ces entreprises doivent attendre que le Conseil fédéral et le Parlement se prononcent. En effet, depuis près de 40 ans il est interdit aux entreprises suisses de vendre du "matériel de guerre" au gouvernement ou à l'armée israéliens.

Or, on voit mal par quelles contorsions le Secrétariat à l'Etat de l'économie - SECO - pourrait décider que des éléments de technologie de pointe destinés à des futurs drones ne constituent pas du "matériel de guerre". Le Matin cite

Othmar Wyss, ancien responsable du contrôle des exportations jusqu'en 2008, qui estime que "*Exporter des éléments spécifiques pour ces drones constituerait (...) un changement de politique majeur*"